



Montant de l'amende probable

Par **Samfemal**, le **02/07/2019** à **19:39**

Bonjour je sors à l'instant de garde à vue. Il ya 6 mois suite à un différend entre automobilistes, j'ai repoussé la vieille dame(+/- qui conduisait car elle venait vers moi en furie. Suite a ça elle s'est littéralement jetée par terre et est restée allongée sur la chaussée. Pour moi et les témoins elle jouait la comédie mais nous avons comme même appelé les pompiers. Après coup, je me suis rendu au commissariat déposer une main courante. J'ai revu la vieille dame qui sortait du commissariat en marchant normalement. Aujourd'hui j'étais convoqué au commissariat et suite a mon placement en garde a vue, l'opj me dit que la personne a eu 21 jours d'itt suite à une fracture du coccyx. Maintenant j'ai rendez vous en octobre au tribunal. L'opj m'a dit que normalement j'aurai une amende a payé. J'aimerais savoir si il vaut mieux être accompagné d'un avocat et combien peut chiffrée cette amende. Sachant que je suis au SMIC et que j'ai 3 enfants à charge.

Merci d'avance pour votre réponse.